

Société Alzheimer de l'Estrie

**États financiers
au 31 mars 2011**

Société Alzheimer de l'Estrie
États financiers
au 31 mars 2011

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 14
Renseignements supplémentaires	14 - 16



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Société Alzheimer de l'Estrie

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
97, avenue Des Tilleuls
Drummondville (Québec) J2C 3S1

Téléphone : 819 477-7977
Télécopieur : 819 477-7799
www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Société Alzheimer de l'Estrie, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons, d'activités de financement et de contributions des usagers dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de dons, d'activités de financement et de contributions des usagers, à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif et aux actifs nets.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Société Alzheimer de l'Estrie au 31 mars 2011 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Les états financiers de l'organisme Société Alzheimer de l'Estrie pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états financiers une opinion modifiée en raison de l'impossibilité d'auditer l'exhaustivité des produits de dons, d'activités de financement et des contributions des usagers en date du 3 juin 2010.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Drummondville
Le 6 juin 2011

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 12885

Société Alzheimer de l'Estrie

Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions	232 811	227 180
Produits - Activités de financement	183 226	131 360
Dons	59 306	46 532
Produits - Point de service du Granit	38 030	
Contributions des usagers	8 807	5 727
Cotisations des membres	6 630	4 183
Intérêts	737	603
	<u>529 547</u>	<u>415 585</u>
Charges		
Charges - Activités de financement	97 566	44 151
Frais d'administration	378 748	349 614
Charges - Point de service du Granit	26 854	
	<u>503 168</u>	<u>393 765</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>26 379</u>	<u>21 820</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 3 fournit d'autres informations sur les produits et charges.

Société Alzheimer de l'Estrie
Évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	2011			2010	
	Affectés à la relocalisation	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	35 000	14 237	81 145	130 382	108 562
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(4 048)	30 427	26 379	21 820
Investissement en immobilisations		5 828	(5 828)		
Solde à la fin	35 000	16 017	105 744	156 761	130 382

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Alzheimer de l'Estrie
Flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	26 379	21 820
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	6 752	5 077
Amortissement de l'apport reporté afférent à une immobilisation	(504)	(630)
Variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés (note 4)	<u>(14 912)</u>	<u>3 251</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>17 715</u>	<u>29 518</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	60 000	(59 920)
Immobilisations	<u>(5 828)</u>	<u>(15 793)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>54 172</u>	<u>(75 713)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	71 887	(46 195)
Encaisse au début	<u>9 724</u>	<u>55 919</u>
Encaisse à la fin	<u>81 611</u>	<u>9 724</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Société Alzheimer de l'Estrie

Bilan

au 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	81 611	9 724
Placements (note 5)	79 628	139 628
Débiteurs (note 6)	24 932	7 899
Frais payés d'avance	1 495	9 097
	<u>187 666</u>	<u>166 348</u>
Immobilisations (note 7)	15 833	16 757
	<u>203 499</u>	<u>183 105</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	33 862	50 203
Apports reportés (note 9)	10 860	
Apport reporté afférent à une immobilisation (note 10)	2 016	2 520
	<u>46 738</u>	<u>52 723</u>
ACTIFS NETS		
Affectations d'origine interne		
Affectés à la relocalisation (note 11)	35 000	35 000
Investis en immobilisations	16 017	14 237
Non affectés	105 744	81 145
	<u>156 761</u>	<u>130 382</u>
	<u>203 499</u>	<u>183 105</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Société Alzheimer de l'Estrie

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de fournir l'information relativement à la maladie d'Alzheimer, d'accorder un soutien aux membres des familles touchés par cette maladie et de contribuer financièrement à la recherche. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

- L'encaisse est classée dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction.
- Les placements sont classés comme actifs détenus jusqu'à leur échéance. Ces instruments financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (y compris toute dépréciation). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des produits et charges au poste Intérêts.
- Les comptes clients sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.
- Les créditeurs sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Société Alzheimer de l'Estrie

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des activités de financement sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits lors de l'adhésion.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Équipement informatique	30 %
Mobilier et agencements	20 %

3 - INFORMATIONS SUR LES PRODUITS ET CHARGES

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Amortissement des immobilisations	6 752	5 077
Amortissement de l'apport reporté afférent à une immobilisation	504	630

Société Alzheimer de l'Estrie
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Débiteurs	(17 033)	(3 324)
Frais payés d'avance	7 602	(6 393)
Créditeurs	(16 341)	23 548
Apports reportés	10 860	(10 580)
	<u>(14 912)</u>	<u>3 251</u>

5 - PLACEMENTS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 0,75 % (0,27 % en 2010), échéant en juin 2011	79 628	79 628
Dépôt à terme, 0,25 %		60 000
	<u>79 628</u>	<u>139 628</u>

6 - DÉBITEURS

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Comptes clients	10 225	1 400
Taxes à la consommation à recevoir	14 707	6 499
	<u>24 932</u>	<u>7 899</u>

7 - IMMOBILISATIONS

	<u>2011</u>	
	Coût	Amortissement cumulé
	\$	\$
	\$	\$
Équipement informatique	27 360	14 619
Mobilier et agencements	15 667	12 575
Site Internet	3 884	3 884
	<u>46 911</u>	<u>31 078</u>
		<u>15 833</u>

Société Alzheimer de l'Estrie
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

7 - IMMOBILISATIONS (suite)

	Coût	Amortissement cumulé	2010 Coût non amorti
	\$	\$	\$
Équipement informatique	21 532	10 582	10 950
Mobilier et agencements	15 667	11 802	3 865
Site Internet	3 884	1 942	1 942
	<u>41 083</u>	<u>24 326</u>	<u>16 757</u>

8 - CRÉDITEURS

	2011	2010
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	11 390	31 936
Salaires, vacances et charges sociales à payer	22 472	18 267
	<u>33 862</u>	<u>50 203</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice.

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début		10 580
Montant constaté à titre de produits		(10 580)
Montant encaissé pour le prochain exercice	10 860	-
Solde à la fin	<u>10 860</u>	<u>-</u>

10 - APPORT REPORTÉ AFFÉRENT À UNE IMMOBILISATION

L'apport reporté afférent à une immobilisation représente le solde non amorti d'un apport reçu pour l'achat d'une immobilisation. Il est imputé aux produits au même rythme que l'amortissement de l'immobilisation afférente. Le solde de l'apport reporté afférent à une immobilisation se détaille comme suit :

	2011	2010
	\$	\$
Solde au début	2 520	3 150
Montant constaté à titre de produits	(504)	(630)
Solde à la fin	<u>2 016</u>	<u>2 520</u>

Société Alzheimer de l'Estrie

Notes complémentaires

au 31 mars 2011

11 - AFFECTATION À LA RELOCALISATION

Le conseil a décidé d'affecter un montant de 35 000 \$ pour la relocalisation en vue d'un éventuel déménagement du siège social et des activités de l'organisme.

12 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Les placements portent intérêt à taux fixes et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

– Comptes clients :

Le risque de crédit de l'organisme provient principalement des comptes clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

– Encaisse et placements :

L'encaisse et les placements sont détenus auprès d'une institution financière reconnue. La direction de l'organisme considère que ces actifs financiers sont à faible risque de perte.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. Afin d'atteindre ses objectifs et d'acquitter ses obligations, la société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Société Alzheimer de l'Estrie
Notes complémentaires
au 31 mars 2011

13 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Société Alzheimer de l'Estrie
Notes complémentaires
 au 31 mars 2011

14 - GESTION DU CAPITAL

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- Préserver sa capacité de poursuivre ses activités;
- Acquitter ses obligations financières.

L'organisme définit son capital comme suit :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Actif nets	156 761	130 382
Apports reportés	10 860	
Apport reporté afférent à une immobilisation	2 016	2 520
	<u>169 637</u>	<u>132 902</u>

L'organisme gère son capital principalement par le biais de ses activités courantes et au moyen de la recherche de subventions auprès des divers organismes.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.

Société Alzheimer de l'Estrie

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
<i>SUBVENTIONS</i>		
Subventions de fonctionnement	142 658	137 463
Subventions proches aidants	89 649	87 892
Subventions autres		1 195
Amortissement de l'apport reporté afférent à une immobilisation	<u>504</u>	<u>630</u>
	<u>232 811</u>	<u>227 180</u>
<i>PRODUITS - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</i>		
Encan	104 768	92 208
Colloque	41 502	
Golf	20 840	11 390
Autres activités	7 257	6 989
Articles promotionnels	2 314	171
Cahier 25e anniversaire	5 850	
Campagne annuelle	695	7 413
Marche		13 189
	<u>183 226</u>	<u>131 360</u>
<i>PRODUITS - POINT DE SERVICE DU GRANIT</i>		
Entente de service	22 785	
Subventions	12 300	
Produits - Point de service du Granit	1 520	
Formation	<u>1 425</u>	
	<u>38 030</u>	
<i>CHARGES - ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</i>		
Encan	43 361	35 983
Colloque	28 743	
Autres activités	3 933	6 555
Golf	10 159	346
Achats d'articles promotionnels	855	22
Frais 25e anniversaire	10 515	
Marche		1 245
	<u>97 566</u>	<u>44 151</u>

Société Alzheimer de l'Estrie

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2011

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	289 744	266 595
Fournitures de bureau	15 012	14 583
Publicité	12 193	10 558
Frais de déplacement	10 837	12 617
Honoraires professionnels	10 534	15 895
Cotisations et associations	9 458	8 428
Contribution à la recherche	9 281	6 000
Cours, colloques et congrès	5 122	3 767
Télécommunications	2 875	2 615
Assurances	2 365	1 553
Autres activités	4 082	897
Frais bancaires	493	1 029
Amortissement des immobilisations	6 752	5 077
	<u>378 748</u>	<u>349 614</u>
CHARGES - POINT DE SERVICE DU GRANIT		
Société Alzheimer de l'Estrie		
Salaires et charges sociales	9 803	
Frais de déplacement	1 909	
Fournitures de bureau	764	
Charges locatives	675	
Formation	286	
Télécommunications	215	
Publicité	125	
Logement social		
Salaires et charges sociales	9 803	
Frais de déplacement	1 400	
Charges locatives	675	
Formation	393	
Fournitures de bureau	389	
Télécommunications	292	
Publicité	125	
	<u>26 854</u>	<u>-</u>